

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/6802/Rev.1*
5 novembre 1965

ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE EN DATE DU 16 OCTOBRE 1965 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE
SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU CAMBODGE

Sur les instructions de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir pour l'information des membres du Conseil de sécurité le texte ci-après du communiqué du Gouvernement royal du Cambodge en date du 16 octobre 1965 :

"Une nouvelle et inqualifiable provocation, d'une particulière gravité, a été commise dans la matinée du 14 octobre 1965 par les forces aériennes américano-sud-vietnamiennes dont deux hélicoptères ont violé délibérément notre espace aérien, pénétrant à une profondeur d'une trentaine de kilomètres au-dessus de notre territoire dans la province de Prey-Veng. Au cours de cette incursion effectuée à basse altitude, les occupants de ces deux appareils ont, par hauts-parleurs, incité les résidents vietnamiens de la province à regagner d'urgence le Sud-Viet-Nam, en prévision d'une attaque imminente du Cambodge par ce pays dans le courant de ce mois.

Le Gouvernement royal du Cambodge élève une solennelle protestation contre cette tentative sans précédent de semer la panique parmi les paisibles populations d'une de nos provinces limitrophes du Sud-Viet-Nam. Il dénonce en même temps cette violation caractérisée de l'espace aérien khmer, ainsi que le caractère criminellement provocateur des appels lancés par les occupants des deux appareils en question. Il tient à souligner, d'autre part, que cet incident prémédité confirme la persistance des intentions agressives des autorités de Saïgon à l'égard du Cambodge neutre et pacifique.

Celles-ci, de même que les autorités américaines qui tolèrent ou encouragent de tels agissements, devront, le cas échéant, supporter l'entière responsabilité des conséquences pouvant découler de cette nouvelle forme d'agression contre notre territoire et nos populations frontalières.

* Texte soumis le 4 novembre par le représentant permanent du Cambodge.

Une fois encore le Gouvernement royal estime devoir alerter l'opinion internationale, et tout particulièrement celle des pays sincèrement épris de paix, sur l'extrême gravité des provocations renouvelées commises à l'égard du Cambodge par les forces armées, aussi bien aériennes que terrestres, du 'Gouvernement' du Sud-Viet-Nam. Ces provocations visent, de toute évidence, à faire naître un prétexte pour une attaque en règle contre notre pays, au mépris de sa neutralité et de sa volonté de paix. Quels que puissent être les développements consécutifs à la nouvelle provocation sud-vietnamienne, l'opinion internationale devra du moins savoir qui sont les agresseurs, et comment leur agression a été voulue et préparée par les incidents comme celui que nous dénonçons aujourd'hui."

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente communication comme document du Conseil de sécurité.

Veillez agréer, etc.

Le représentant permanent du Cambodge,

(Signé) HUOT SAMBATH

